

**RAPPEL**

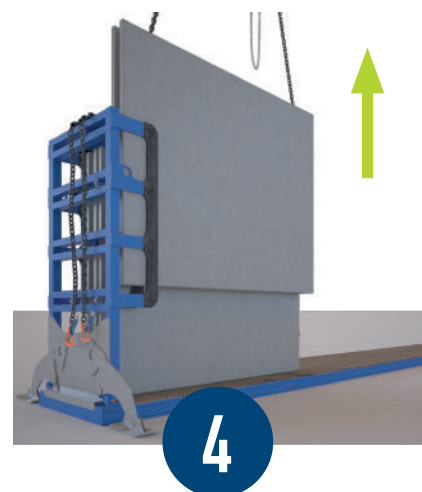
**SÉCURITÉ**

# DES BONNES PRATIQUES CHAÎNES DE PROLONGEMENT

Les chaînes de prolongement sont destinées au levage à hauteur d'homme de nos murs. Elles sont fixées et contrôlées en usine (étiquette bleue). Ces mesures de sécurité sont un complément aux bonnes pratiques de l'élingage par vos opérateurs, sur votre chantier.

LES BONNES PRATIQUES DE L'ÉLINGAGE IMPOSENT CES 4 ÉTAPES :

- 1 ACCROCHER** successivement les anneaux des élingues chaînes
- 2 CONTRÔLER VISUELLEMENT** que la chaîne de prolongement est libre de tout obstacle à l'intérieur du mur, par le côté du mur (tranche)
- 3 METTRE EN TENSION LES CHAÎNES SANS LEVER LE MUR**, puis contrôler que les chaînes et les crochets sont libres et disposés en toute sécurité\*
- 4 LEVER EN SÉCURITÉ**



\*Tous les détails d'élingage sont dans le guide INRS ED6178, en accès libre sur le site de l'INRS